
ÉDITION 2025

FORUM 2024

LIVRE BLANC

**DE LA
FINANCE RESPONSABLE**

La finance responsable au service de
l'économie de l'adaptation



SOMMAIRE

P.3 Edito

P.5 La Charte de la Finance Responsable de Lyon Place Financière

P.6 Un écosystème collaboratif et engagé

P.7 Programme du Forum de la Finance Responsable 2024

P.9 Dynamiques et enjeux financiers des transitions

P.10 Les priorités pour l'avenir

P.11 Une prise de conscience partagée de l'urgence de l'adaptation

P.13 La transition écologique est un levier de transformation et de création de valeur

P.15 Pas de transitions justes sans coopérations

P.17 Un cadre réglementaire à appréhender

P.19 La notion de risques émerge dans les modèles économiques

P.20 L'entreprise comme actrice des transformations

P.21 Penser autrement

P.22 Conclusion

La finance n'est pas seulement un moteur économique ; elle est un levier de transformation. Face aux défis climatiques, à l'érosion de la biodiversité et aux enjeux sociaux et sociétaux, nous devons nous mobiliser.

Lors de notre Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2024, nous avons franchi une étape décisive en intégrant la Charte de la Finance Responsable à nos statuts, parce que nous sommes convaincus que la finance doit être l'un des leviers d'un modèle économique éthique, durable et à impact positif.

Cette charte est une invitation à fédérer autour d'une vision commune de la finance. Élaborée par notre Think-Tank, elle incarne un engagement collectif structuré autour de trois principes fondamentaux :

1. **Une approche globale** : la finance responsable intègre les dimensions économiques, sociales, environnementales et territoriales à chaque décision.
2. **Un impact mesurable** : elle soutient des projets dont les effets concrets sur la société et l'environnement sont évalués.
3. **Une capacité d'innovation** : elle anticipe les défis de demain pour construire un avenir plus soutenable.

En 2024, le PIB de la région Auvergne-Rhône-Alpes a franchi pour la première fois le cap des 300 milliards d'euros, porté par son dynamisme industriel et sa capacité d'innovation. Première région industrielle de France, elle est aussi l'une des plus avancées en matière de décarbonation énergétique. Mais cette performance économique ne nous protège pas des effets du changement climatique : inondations à Givors et Grigny, coulées de boue dans l'Ain, feux de forêt en Isère et Ardèche, retrait-gonflement des argiles impactant nos infrastructures : ces événements sont désormais des réalités auxquelles nous devons faire face.

Paradoxalement, au moment où la transition nécessite un engagement renforcé, plusieurs grandes institutions financières internationales se sont retirées d'initiatives climatiques. Cette remise en cause pourrait avoir des répercussions sur les pratiques européennes et françaises, et donc sur notre région.

Nous avons aujourd'hui une opportunité unique : être des témoins, des relais, et surtout des acteurs engagés de cette transformation au service des entreprises et du territoire.

L'avenir de la finance responsable dépendra de l'équilibre que nous trouverons entre :

- **Les impératifs de court terme** : une économie atone, une dette publique sous contrainte et une hausse des dépenses de défense.
- **Les enjeux de long terme** : l'héritage environnemental que nous souhaitons transmettre.

Dans cette même dynamique, ce livre blanc est le fruit des réflexions menées au sein de notre écosystème, de notre Charte, et des échanges du premier Forum de la Finance Responsable, organisé à Lyon le 27 novembre 2024.

Issu de ces travaux collectifs, il constitue un **outil de suivi, permettant d'analyser l'évolution de notre territoire et d'ajuster nos actions face aux défis de la transition**. Au-delà, il vise aussi à **structurer les grandes tendances** identifiées par notre communauté, à mettre en lumière les priorités stratégiques et à **offrir une vision claire des leviers à mobiliser**.

À travers ce document, nous partageons nos engagements, nos initiatives et les contributions de nombreux experts et praticiens. Notre ambition est d'ouvrir le dialogue et d'inspirer d'autres acteurs à s'engager, en démontrant que la finance peut et doit être un levier d'adaptation et de durabilité.

Plus que jamais, nous avons la responsabilité de bâtir une finance responsable ancrée dans les réalités locales et tournée vers l'avenir.



Frédéric MAUREL,
Président de Lyon Place
Financière



CHARTRE DE LA FINANCE RESPONSABLE DE LYON PLACE FINANCIÈRE

LA FINANCE RESPONSABLE EST UNE FINANCE GLOBALE

- La finance responsable intègre éthique, impacts positifs et partage de la valeur dans toutes ses décisions et ses actions.
- Être responsable signifie aller au-delà des obligations légales et réglementaires qui fixent un cadre et un langage commun, en étant à l'écoute de l'ensemble de ses parties prenantes et de son écosystème.
- La finance responsable fédère les acteurs publics et privés autour d'une vision commune et partagée des enjeux de transition propres à notre territoire.
- Elle est un outil au service d'un développement soutenable du territoire, des acteurs économiques et des entreprises. Elle est rendue possible par la motivation, l'exemplarité et le rôle moteur de l'équipe dirigeante, à travers son mode de gouvernance, en donnant du temps à la transformation, à l'innovation et en mettant l'accent sur la chaîne des responsabilités et la transparence.
- Elle considère que la rentabilité et la compétitivité sont des moyens au service des responsabilités économiques, sociales, sociétales, environnementales et territoriales des entreprises.

LA FINANCE RESPONSABLE EST UNE FINANCE À IMPACT

- La finance responsable favorise le financement d'activités à impact positif mesurable sur l'environnement et la société, tout en contribuant à la pérennité économique des entreprises.
- Elle considère l'entreprise comme un moteur économique à finalité sociale, sociétale et environnementale. Elle irrigue toutes les fonctions et composantes de l'entreprise.
- Elle soulage la pression de la rentabilité à court terme des investissements, et encourage les investissements à long terme.
- Elle favorise les coopérations, les partenariats, le mécénat, et la recherche de solutions innovantes, telles que l'économie de la fonctionnalité, les modèles coopératifs ou l'économie circulaire.

LA FINANCE RESPONSABLE EST UNE FINANCE QUI SE RÉINVENTE

- En s'inscrivant dans le cadre des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, sa finalité vertueuse se manifeste par la recherche d'une création de valeur durable.
- Elle ne se limite pas à la rentabilité financière mais englobe notamment la contribution au respect des personnes, à la préservation du lien social, à la résolution des enjeux climatiques, environnementaux et de biodiversité, à la valorisation du capital immatériel.
- Elle vise à préserver ce qui fonctionne bien, en adoptant une approche préventive ; à corriger les externalités négatives et les dégradations systémiques, et à favoriser l'émergence d'initiatives positives.
- Parce qu'elle est responsable, elle est capable d'évoluer continuellement et de contribuer à réinventer un système, lui-même évolutif, permettant un développement soutenable.

UN ÉCOSYSTÈME COLLABORATIF ET ENGAGÉ

Les transitions environnementales, sociales, sociétales et la transformation du paysage financier nécessitent une mobilisation collective. Lyon Place Financière s'engage, en s'appuyant sur une communauté d'acteurs diversifiée, structurée et investie. À travers son Lab de la Finance Responsable, nous explorons des solutions innovantes pour relever ces défis.



La Commission Finance Responsable

Un espace de réflexion et co-construction réunissant des experts et expertes ainsi que des institutions membres de Lyon Place Financière, engagés sur les enjeux de finance responsable.

Membres actifs 2024 :

- Delphine ALLAROUSSE (Fondation de France Centre Est) - Animatrice
- Sylvain BRISSOT (Caisse d'Epargne Rhône Alpes)
- Carole BOURGET MARTIN (Harmonie Mutuelle)
- Caroline DESPLAT SCOTTI (Thermador Groupe)
- Pascale DINTRoux (Arkéa Banque)
- Mayeul FOURNIER (CMS Francis Lefèbvre)
- Karine GAUDIN (Maat Pharma)
- Manon JOLIVET (Origine Partners)
- Emeline MORRIER (Forvis Mazars)
- Sandrine PERNETTE (Relyens)
- Hakim RAHAMATALI (Banque de France)

Le Forum de la Finance Responsable

Espace de dialogue, d'exploration et d'engagement, il rassemble les acteurs et actrices au niveau régional, national et international au service des grandes transformations économiques et sociétales du territoire.

Comité de pilotage 2024 :

- Delphine ALLAROUSSE (Fondation de France Centre-Est)
- Thibaut BANIÈRE (Grand Lyon - La Métropole)
- Jean-Pascal BRIVADY (emlyon business school)
- Pauline MAILLARD (Riveneuve Capital)
- Hakim RAHAMATALI (Banque de France)
- Gilles SABART (KnowImpact, Ordre des Avocats au Barreau de Lyon)
- Stéphanie VADJA (Bpifrance)

Lyon Place Financière travaille par ailleurs en étroite synergie avec les acteurs et réseaux engagés dans les transitions économiques, sociales et environnementales à l'échelle du territoire, dont certains étaient présents lors de notre Forum :



LE PROGRAMME DU FORUM DE LA FINANCE RESPONSABLE 2024

La finance responsable au service de
l'économie de l'adaptation

27 novembre 2024
Au Centre de Congrès de Lyon

En partenariat avec :



Animation de la journée par Julien THIBERT, Rédacteur en Chef Adjoint de Le Tout Lyon

INTRODUCTION

- Frédéric MAUREL, Président de Lyon Place Financière

KEYNOTE D'OUVERTURE : ÊTRE RESPONSABLE DANS L'INCERTITUDE

- Laurent BERGER, Directeur Général de l'Institut Crédit Mutuel Alliance Fédérale

TABLE RONDE - URGENCE DE L'ADAPTATION ET COÛT DE L'INACTION

- Laurent BERGER, Directeur Général de l'Institut Crédit Mutuel Alliance Fédérale
- Jean BOISSINOT, Directeur du Pôle Études et Analyse des Risques de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
- Mary KERDONCUFF, Directrice Adjointe chargée des Opérations dans la Direction Climatologie et des Services Climatiques de Météo France
- Simon YASPO, Directeur régional adjoint de l'ADEME

CONVERSATION INSPIRANTE AVEC Laura BEAULIER, Directrice Générale de l'Association Climate Dividends

TABLE RONDE - FACE À L'URGENCE, QUEL RÔLE DE LA FINANCE ?

- Emeline BAUME, 1ère Vice-Présidente déléguée à l'Économie, l'Emploi, au Commerce, Numérique et à l'Achat public à la Métropole de Lyon
- Damien BRISEMONTIER, Responsable des sujets Finance Durable chez France Invest
- Marc DO VAN TUAN, Président du Comité des Banques Auvergne-Rhône-Alpes
- Camille LECA, Group Head of ESG & Sustainable Finance chez Euronext

CONVERSATION INSPIRANTE AVEC Dejan GLAVAS, Professeur de Finance Durable à l'ESSCA et Directeur de l'AI for Sustainability Institute & **Laurent INARD**, Associé et Membre du Conseil de Surveillance chez Mazars

TABLE RONDE 1 – IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITES DU CADRE DE REGULATION

Modération par **Hakim RAHAMATALI**, Directeur Adjoint du Service des Entreprises & Correspondant Régional Indicateur Climat à la Banque de France et **Gilles SABART**, Président de la Commission Compliance du Barreau de Lyon, Fondateur de Know Impact

- **Sylvain BOCCON-GIBOD**, Expert-comptable, Commissaire aux comptes et ancien Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom
- **Clémence CHARAVEL**, Responsable du pôle Affaires Réglementaires, Institutionnelles et Stratégique du Service Climat entreprises de la Banque de France
- **Érick PETIT**, Président et Fondateur de MagREESource
- **Maître Alban POUSSET-BOUGERE**, Bâtonnier de Lyon

TABLE RONDE 2 – STRATEGIES ET OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ADAPTATION

Modération par **Thibaut BANIERE**, Chef de projets impacts de la Métropole de Lyon

- **Christophe CAILLE**, CEO de Rive Neuve Capital
- **Sarah MAILLARD**, Responsable de la recherche actifs privés chez Mirova
- **Philippe ROUX**, Directeur Commercial chez SLAT
- **Stéphanie VAJDA**, Chargée de coordination du Plan Climat de Bpifrance

TABLE RONDE 3 – RESPONSABILITE TERRITORIALE DES ENTREPRISES : COOPERATION ET PARTAGE DE LA VALEUR

Modération par **Pauline MAILLARD**, Directrice Impact de Rive Neuve Capital et **Delphine ALLAROUSSE**, Directrice Régionale de la Fondation de France et Animatrice de la commission Finance Responsable de LPF

- **Christophe FARGIER**, Directeur Général, NINKASI
- **Caroline DUCHARME**, Pilote CEC Bassin Lyonnais & Alpes, Convention des Entreprises pour le Climat
- **Vanessa MENDEZ**, Directrice adjointe de la Chaire Unesco pour une culture de paix économique, Grenoble Ecole de Management
- **Mathilde NICOUD**, Déléguée Générale Fondation ATMB de Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc

RESTITUTION DES 3 ATELIERS ET ECHANGES AVEC LA SALLE

KEYNOTE DE CLÔTURE – ENTRE ROBUSTESSE ET PERFORMANCE

- **Olivier HAMANT**, Directeur de recherche INRAE au laboratoire de Reproduction et Développement des Plantes (RDP) au sein de l'ENS de Lyon

Et tout au long de la journée, échanges autour des stands de nos invités : La Convention des Entreprises pour le Climat, Le Forum de l'Investissement Responsable, Impact France, Mix-R, Les Acteurs de la Finance Responsable, Team For the Planet...

DYNAMIQUES ET ENJEUX FINANCIERS DES TRANSITIONS

Ces données communiquées par les intervenantes et intervenants lors de l'édition 2024 du Forum fournissent une vue d'ensemble des enjeux actuels ainsi que des besoins financiers associés à la transition écologique et aux investissements responsables.

En France, près de **100 milliards d'euros** sont investis chaque année pour accompagner la transition écologique principalement dans les secteurs des transports, de l'énergie et du bâtiment. D'après la Direction Générale du Trésor, il est estimé qu'un **investissement supplémentaire de 110 milliards d'euros par an sera nécessaire** d'ici 2030 en France.

En extrapolant ces chiffres à notre région, qui représente environ 11,6 % du PIB national, **les investissements nécessaires pour la transition en Auvergne-Rhône-Alpes seraient de l'ordre de 9 milliards d'euros par an** d'ici 2030.

Impact de l'inaction :

Les scénarios de dérèglement climatique montrent que ne pas agir pourrait coûter chaque année entre **5 % à 20 %** du PIB régional, soit 15 à 60 milliards d'euros. Et pourtant, il suffirait d'investir **2 % à 3 %** de ce PIB, soit 6 à 9 milliards d'euros, pour faire notre transition écologique et ainsi éviter ces dommages (*source : ADEME*).

Dynamique des investissements responsables :

Le financement des énergies renouvelables a connu une forte croissance, de **60 milliards d'euros** investis en 2015, ce montant dépasse aujourd'hui 100 milliards en France (*source : ACPR*).

En France, à fin 2023, l'investissement responsable conforme à la réglementation SFDR représentait environ **2 531 milliards d'euros** d'encours, répartis entre fonds Article 8 (2 443 milliards) et Article 9 (88 milliards) (*source : Association Française de la Gestion financière, relayé par France Invest*). Au 31 juillet 2023, le nombre de fonds labellisés ISR a dépassé les 2 000, soit environ 28 % des fonds, totalisant environ **1 307 milliards d'euros** d'encours (*source : FIR et France Invest*).

En Auvergne-Rhône-Alpes, notre commission « Capital Investissement » a recensé un total de **60** sociétés de gestion, réparties comme suit :

- **16** en amorçage (parmi lesquelles **5** déclarent gérer des fonds conformes aux articles 8 ou 9)
- **45** en développement-croissance (parmi lesquelles **15** déclarent gérer des fonds conformes aux articles 8 ou 9)
- **51** en transmission (parmi lesquelles **14** déclarent gérer des fonds conformes aux articles 8 ou 9)

6 PRIORITÉS POUR L'AVENIR

En novembre 2024, la 1^{ère} édition du Forum de la Finance Responsable a permis de faire émerger 6 thématiques majeures. Issues des conférences et tables-rondes, elles nous éclairent sur les grandes tendances de l'année écoulée et fournissent un cadre de référence pour l'analyse et le suivi de l'évolution des enjeux à venir :

- 1 Une prise de conscience partagée de **l'urgence de l'adaptation**
- 2 La transition écologique est un levier de transformation et de **création de valeur**
- 3 Pas de transitions justes sans **coopérations**
- 4 **Un cadre réglementaire** à appréhender
- 5 La **notion de risques** émerge dans les modèles économiques
- 6 **L'entreprise comme actrice** des transformations

Une prise de conscience partagée de l'urgence de l'adaptation

Les impacts du réchauffement climatique sont désormais bien visibles et tangibles dans notre quotidien, marqués par l'intensification des événements extrêmes dont la fréquence a considérablement augmenté depuis le début du siècle. En France, des phénomènes comme les récentes inondations en Auvergne-Rhône-Alpes, ou le phénomène du retrait-gonflement des argiles, témoignent de la réalité de ces dérèglements. En outre, bien que global, le réchauffement climatique n'est pas uniforme à travers la planète : alors que la moyenne mondiale s'élève à +1,2 °C, la France est déjà proche des +2 °C. Cette prise de conscience s'accompagne d'une reconnaissance croissante des coûts économiques et sociaux liés à l'inaction, soutenue par des évolutions réglementaires et économiques majeures, qui illustrent la nécessité d'une action rapide et coordonnée.



Laurent BERGER,
Directeur Général de
l'Institut Crédit Mutuel
Alliance



Aujourd'hui, il ne s'agit plus de savoir s'il faut agir, mais bien de déterminer comment agir. Et l'approche sectorielle apparaît comme la plus adaptée, car les impacts du réchauffement climatique varient d'un secteur à l'autre.

Les collectivités doivent être des catalyseurs du changement. Leur mission est d'accompagner les entreprises, notamment les TPE et PME, à pivoter, en les incitant à adopter des pratiques durables. L'objectif est de ne pas dissocier la question du carbone de la question sociale. Les pouvoirs publics ont la capacité d'inciter les acteurs économiques à être non seulement responsables, mais également régénérants, contribuant à une dynamique positive à long terme. Nous avons la responsabilité de décloisonner les échanges et de réunir toutes les parties prenantes – entreprises, collectivités, citoyens – pour agir de concert.



Emeline BAUME,
1ère Vice-Présidente
déléguée à l'Economie,
l'Emploi, au Commerce,
Numérique et à l'Achat
public à la
Métropole de Lyon



Olivier HAMANT,
Directeur de recherche
INRAE au laboratoire de
Reproduction et
Développement des Plantes
(RDP) au sein de
l'ENS de Lyon



Alors que le progrès a longtemps été associé à l'amélioration continue des performances, il est désormais nécessaire de réorienter cette quête vers le développement de la robustesse.

Il faut désormais s'attendre à une France à +4°C d'ici quelques décennies et il n'a jamais été aussi urgent de s'adapter. En revanche, nous ne nous adapterons pas à tout et nous n'échapperons pas à une partie des dégâts. Cette adaptation doit donc aller de pair avec la poursuite de nos émissions de gaz à effet de serre.



Simon YASPO,
Directeur Régional Adjoint
de l'ADEME
Auvergne-Rhône-Alpes



Sarah MAILLARD,
Responsable Recherche,
Actifs Privés chez Mirova



En tant qu'investisseur responsable, nous prenons systématiquement en compte le thème de l'adaptation dans nos décisions d'investissement, ainsi que dans notre accompagnement des sociétés que nous finançons.

L'adaptation ne consiste pas seulement à réagir en urgence face à des crises, mais à anticiper et à intégrer ces enjeux dans les choix stratégiques. Elle va de pair avec la transition vers une économie neutre en carbone. Ces deux dynamiques doivent converger pour former une seule et même trajectoire : la construction de sociétés et d'économies résilientes.



Jean BOISSINOT,
Directeur des Études et
Analyses des risques
de l'ACPR



La transition écologique est un levier de transformation et de création de valeur

La transition écologique est une révolution industrielle deux fois plus rapide que les précédentes, notamment combinée à l'essor de l'intelligence artificielle. Elle n'est pas seulement une contrainte, mais un levier pour renouveler l'économie et la démocratie et une réelle opportunité économique.

La finance joue un rôle clé en réorientant les capitaux vers les projets responsables.



Damien BRISEMONTIER,
Responsable des sujets
Finance Durable chez
France Invest



La finance durable est désormais un levier incontournable de création de valeur. L'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance constitue un investissement stratégique renforçant la valorisation à long terme des entreprises.

Notre objectif est aussi de démontrer qu'il est possible, grâce à un processus de gestion d'impact inscrit tout au long du suivi des participations, de permettre aux entreprises financées de structurer leur démarche socio-environnementale et ainsi l'inscrire au cœur du mécanisme de valorisation.



Christophe FARGIER,
CEO du Ninkasi



Jean BOISSINOT,
Directeur des Études et
Analyses des risques
de l'ACPR



Le prix compétitif des énergies renouvelables et leur rentabilité démontrent que ces investissements ne relèvent plus uniquement d'un impératif moral, mais aussi d'une opportunité économique majeure.



Vanessa MENDEZ,
Directrice adjointe de la
Chaire UNESCO pour une
culture de paix
économique, Grenoble
Ecole de Management



La paix économique interroge les organisations sur leurs activités génératrices de revenus et leur contribution au bien commun, à la vie de la cité et à la cohésion sociale. La paix économique est une orientation selon laquelle une entreprise crée de la valeur sans nuire à ses parties prenantes, mais en contribuant à leur épanouissement. La paix économique replace la performance et le profit à leur juste place, comme un moyen et non pas comme une fin.

Considérée comme un processus d'amélioration continue, l'ESG transforme le sens des actions de l'entreprise, tout en renforçant l'adhésion des collaborateurs. Ces transitions nécessitent toutefois de nouveaux métiers et des démarches administratives simplifiées.



Philippe ROUX,
Directeur Commercial chez
SLAT



Laurent BERGER,
Directeur Général de
l'Institut Crédit Mutuel
Alliance



Il n'y aura pas de banque en bonne santé dans un monde en mauvaise santé, comme il n'y aura pas d'économie performante sans une transition écologique réussie. Cette transition représente une occasion unique de revivifier notre démocratie, en se fondant sur des faits établis et la science pour éclairer les décisions stratégiques. Le défi du changement climatique agit comme un catalyseur des transformations économiques et sociales. Cette transition ne doit donc pas seulement être perçue comme une contrainte, mais aussi comme une opportunité : une transition écologique bien menée est un moteur d'une économie performante.

Pas de transitions justes sans coopérations

Il est impératif d'associer l'ensemble des parties prenantes pour garantir une transition juste et équitable, en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté. Il faut former et reconvertir les collaborateurs pour accompagner les mutations, adapter les chaînes de valeur pour anticiper les transformations à venir.



Jean BOISSINOT,
Directeur des Études et
Analyses des risques
de l'ACPR



La transition vers une économie résiliente est aujourd'hui à portée de main, et repose sur une combinaison d'efforts entre la finance, les politiques publiques et les décisions des entreprises. En construisant ensemble des solutions robustes, nous pouvons anticiper les défis climatiques tout en transformant nos modèles économiques pour un avenir durable.

La coopération territoriale offre une réponse efficace aux enjeux sociaux environnementaux en œuvrant à la création de consortiums à impact territoriaux dans des domaines aussi variés que l'efficacité énergétique des bâtiments, la gestion de déchets ou encore l'emploi circulaire...



Christophe CAILLE,
Président de Rive Neuve
Capital



Marc DO VAN TUAN,
Président du Comité
Régional des Banques
Auvergne-Rhône-Alpes



La transition écologique est avant tout une démarche collective : elle exige la collaboration des entreprises, des territoires et des acteurs financiers. Ce n'est pas seulement un impératif moral, mais une véritable opportunité d'investissement à long terme.

À travers nos actions de proximité et notre implication directe, nous avons la responsabilité d'accompagner les projets innovants et durables, afin que chaque crédit accordé contribue à bâtir un avenir plus responsable et plus résilient.



Camille LECA,
Cheffe du pôle ESG
Finance chez Euronext



Il en va de notre responsabilité collective de bâtir un système financier capable d'accompagner la transition, d'accélérer l'innovation et de répondre aux défis environnementaux et sociaux auxquels nous faisons face. Chez Euronext, nous sommes déterminés à être un acteur clé de cette transformation.

Le Plan Climat a été conçu comme une boîte à outils dans laquelle toute entreprise, quelle que soit son activité, sa taille ou sa maturité dans une démarche de transition, pourra actionner un diagnostic, une mission-conseil, un accélérateur ou un financement dédié.



Stéphanie VAJDA,
Chargée de coordination
du Plan Climat chez
Bpifrance



Maryvonne KERDONCUFF,
Directrice Adjointe chargée
des Opérations à la
Direction de la
Climatologie de Météo-
France



L'objectif est de proposer des outils et des services qui permettent à chacun de mieux comprendre les changements en cours et d'agir en conséquence. Cela passe autant par la recherche sur la physique des phénomènes que par une réflexion sur les aspects sociaux et humains. L'adaptation, en complément de l'atténuation, est une opportunité pour construire une résilience collective face à cette réalité mondiale.



Un cadre réglementaire à appréhender

La structuration d'un cadre réglementaire ambitieux et lisible constitue un levier central pour accélérer la transition. Il s'agit de conjuguer régulation nationale et approches décentralisées adaptées aux réalités locales, en favorisant la coopération entre acteurs publics et privés. Cette articulation permet non seulement d'assurer une mise en œuvre efficace des politiques publiques, mais aussi de créer un environnement propice au développement de technologies propres et à l'attraction de financements durables.



Christophe CAILLE,
Président de Rive Neuve
Capital



La CSRD est l'opportunité pour les entreprises de bénéficier d'un cadre standardisé pour leur stratégie RSE et ainsi de capitaliser sur la création de valeur qui en résulte. Une démarche CSRD structurée doit permettre à l'entreprise d'anticiper les enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels elle va être confrontée mais aussi et surtout de capter des gains d'efficacité, de renforcer sa résilience face aux aléas et de renforcer son attractivité.

Les normes volontaires comme la Global Reporting Initiative (GRI) ou les Sustainable Development Goals (SDGs) de l'ONU offrent un cadre aux PME pour s'adapter à cette demande. Ces normes leur permettent de mieux structurer leur stratégie ESG et de se préparer à répondre aux attentes des grandes entreprises, qui exigent désormais des fournisseurs qu'ils respectent des critères durables.



Sylvain BOCCON-GIBOD,
Ancien Président de la
Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes
de Lyon-Riom



Mary KERDONCUFF,
Directrice Adjointe chargée
des Opérations à la
Direction de la
Climatologie de
Météo-France



Si l'atténuation reste une priorité, la question de l'adaptation devient centrale : comment et quand agir pour répondre efficacement aux changements déjà engagés ? La réglementation joue ici un rôle essentiel, en inscrivant ces trajectoires et leurs conséquences dans un cadre structurant qui permet de guider les actions des acteurs publics et privés. En France, rappelons que nous en sommes au troisième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC), qui est cette fois adossé à une Trajectoire de réchauffement de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC), essentielle pour soutenir les politiques d'adaptation.



Erick PETIT,
Président et Fondateur de
MagREEsources



Ces réglementations offrent également un cadre clair pour développer des technologies propres et pour attirer des financements durables. L'engagement à respecter ces critères de durabilité devient un facteur différenciant et un levier pour une croissance pérenne dans un environnement réglementaire favorable.

Cela passe aussi par un effort collectif de formation : il est indispensable de développer les compétences ESG dans les sociétés de gestion et de sensibiliser chaque acteur à l'importance de ces critères, non seulement comme levier de performance, mais aussi comme impératif stratégique



Camille LECA,
chefe du pôle ESG Finance
chez Euronext



Sarah MAILLARD,
Responsable Recherche,
Actifs Privés chez Mirova



Un enjeu clé consiste à sensibiliser les entreprises et à les préparer à s'adapter. Cette adaptation passe par la formation des dirigeants et dirigeants des entreprises en portefeuille. Bien qu'ils-elles soient généralement conscient-es des enjeux climatiques, un déficit de formation pratique et opérationnelle persiste, limitant leur capacité à mettre en œuvre des actions concrètes

En tant qu'acteurs de la régulation, l'État et les collectivités locales doivent non seulement faire respecter les normes, mais aussi inciter et accompagner les entreprises dans leur transition vers des pratiques plus durables, et jouer un rôle de facilitateur dans la mise en place de structures pour soutenir la transition, en leur fournissant des ressources et des conseils.



Maître Alban POUSSET-BOUGERE,
Bâtonnier de Lyon



Clémence CHARAVEL,
Responsable du pôle
Affaires Réglementaires,
Institutionnelles et
Stratégique du Service
Climat entreprises de la
Banque de France



Un cadre réglementaire stable est nécessaire pour donner de la visibilité aux entreprises et leur permettre de transformer leur modèle d'affaire vers un modèle décarboné.

La notion de risques émerge dans les modèles économiques

Face à l'intensification des effets du changement climatique, il devient indispensable de cartographier les vulnérabilités territoriales et sectorielles pour anticiper les risques. Une telle démarche permet d'ajuster les financements, de développer des services climatiques locaux adaptés et d'assurer une réponse différenciée selon les besoins spécifiques de chaque territoire. Cette cartographie fine des risques est également un prérequis pour garantir l'assurabilité des territoires.



Laurent BERGER,
Directeur Général de
l'Institut Crédit Mutuel
Alliance Fédérale



L'assurabilité des territoires devient un enjeu clé : le coût de l'inaction est tangible, particulièrement pour les entreprises d'assurance. Une cartographie fine de l'exposition aux risques est nécessaire pour garantir la présence des assureurs, y compris dans les zones à risque. Il est urgent de prendre ce sujet à bras-le-corps pour limiter les impacts.

Le 21^e siècle est désormais perçu comme celui des risques, où « l'extrême d'aujourd'hui sera la norme de demain ». Les systèmes bancaires et d'assurances, bien que confrontés à leurs limites face à certains impacts, doivent s'engager pleinement pour soutenir cette transformation.



Simon YASPO,
Directeur Régional Adjoint
de l'ADEME
Auvergne-Rhône-Alpes



Olivier HAMANT,
Directeur de recherche
INRAE au laboratoire de
Reproduction et
Développement des Plantes
(RDP) au sein de
l'ENS de Lyon



Dans un monde caractérisé par une fragmentation croissante et des ruptures systématiques, la quête incessante de performance, souvent synonyme d'optimisation, génère paradoxalement une fragilité accrue des systèmes économiques et sociaux. La réponse se trouve dans la robustesse, cette capacité à maintenir une stabilité relative malgré les fluctuations. Ce concept de robustesse ne repose pas sur des performances maximales, mais sur une flexibilité dynamique et des marges de manœuvre permettant aux systèmes de s'adapter aux aléas.

L'entreprise comme actrice des transformations

Les entreprises sont une partie de la réponse aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux des territoires, notamment par l'influence qu'elles possèdent sur leur secteur, leur chaîne de valeur et leurs parties prenantes. On peut s'engager en créant de la valeur.

La performance d'une entreprise ne peut plus se mesurer uniquement à sa rentabilité économique. Il est nécessaire de s'interroger sur la contribution des entreprises à l'intérêt général et à la cohésion sociale. Face à ce constat, les entreprises doivent réinventer leurs modèles d'affaires, s'appuyer sur une approche collaborative, collective et partagée et replacer la performance et le profit à leur juste place, comme un moyen et non pas comme une fin. Les entreprises qui veulent agir se positionnent en tant qu'actrices de leur territoire et se sentent co-porteuses d'un enjeu de réussite territoriale. Ces intérêts communs et ces volontés s'inscrivent alors naturellement dans une démarche de partage de la valeur.



Caroline DUCHARME,
Pilote CEC Bassin Lyonnais
& Alpes, Convention des
Entreprises pour le Climat



L'entreprise est une force déterminante de transition : par ses parties prenantes internes comme externe, par l'appui sur sa chaîne de valeur et l'influence qu'elle peut avoir sur son secteur. Sur le territoire, l'entreprise représente un collectif d'action pour les personnes qui y travaillent et qui vivent ici, et cette convergence de l'intérêt citoyen et professionnel est un vrai levier d'attraction et de capacité à se mettre ensemble

Face aux enjeux socio-environnementaux et sociétaux actuels, les entreprises sont porteuses d'une partie de la réponse sur les territoires. La performance d'une entreprise ne peut plus se mesurer uniquement à sa rentabilité économique à court terme. ATMB s'est dotée d'une raison d'être et ambitionne de devenir une entreprise à mission d'ici juin 2025. En plaçant l'utilité sociétale et la capacité d'innovation au cœur de son modèle d'affaires et de gouvernance, ce type d'entreprise mise sur une performance durable, véritable gage de pérennité.



Mathilde NICOUD,
Déléguée Générale
Fondation ATMB de
Autoroutes et Tunnel du
Mont Blanc



Christophe FARGIER,
CEO du Ninkasi



Seule une approche collaborative, collective et partagée avec l'ensemble de nos parties prenantes permettra de réaliser le passage d'un modèle d'économie contributive à une économie régénératrice.

PENSER AUTREMENT...

LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT



Laura BEAUJIER, Directrice Générale de l'Association Climate Dividends



Nous avons créé le Dividende Climat, le miroir du dividende financier pour le climat.

C'est un mécanisme extra-financier qui mesure la contribution positive d'une entreprise à la décarbonation et peut être revendiqué par ses actionnaires.

Concrètement, pour chaque tonne de CO2 évitée ou séquestrée par l'entreprise, un Dividende Climat est émis et peut être distribué à l'actionnaire (au prorata de sa part de la valeur de l'entreprise).

Ce n'est pas de l'argent ni un outil de compensation :

1. Cela sert d'indicateur transparent, fiable et comparable pour mesurer et évaluer la contribution climatique positive, en complément des indicateurs d'impact négatif ;
2. Cela fournit un lien traçable entre l'impact climatique et le financement, facilitant l'intégration de la valeur climatique dans les processus financiers, due diligences, reporting et la valorisation financière au travers de la quantification d'un goodwill environnemental.

Cette initiative est portée par une association d'intérêt général co-fondée par l'Ademe, Mlrova, 2050, Sweep, Team for the planet et la fondation Kanopée partage.

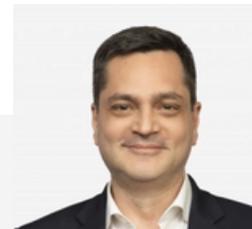
Depuis notre création début 2023, plus de 100 investisseurs ont déjà reçu des Dividendes Climat, distribué par plus de 30 entreprises, et l'indicateur est déjà reconnu par de nombreux acteurs de référence comme la Net Zero Initiative, l'Ademe, le mouvement Impact France (dans l'Impact Score) en France et le GFANZ et le CERES à l'international.

Notre ambition est claire : faire des Dividendes Climat un indicateur standard reconnu et utilisé à l'international par les institutions et le marché pour valoriser les solutions climatiques et réorienter les financements vers celles-ci.

LA VALORISATION



Dejan GLAVAS, Professeur de Finance Durable à l'ESSCA et Directeur de l'AI for Sustainability Institute



Laurent INARD, Associé et Membre du Conseil de Surveillance chez Forvis Mazars

Mesurer l'incidence des enjeux ESG sur les valeurs des entreprises n'est pas chose aisée. Il est déjà délicat de la mesurer à l'aune d'un secteur d'activité, il est donc encore plus difficile d'appréhender l'impact des engagements ESG pris et actions engagées par une entreprise en particulier, que cela la distingue ou non de ses pairs sectoriels.

A ce jour, la recherche avance ; elle a notamment produit des modèles théoriques d'ajustement du WACC (modèles multifactoriels dérivés du MEDAF, ou modèles tirés de la théorie des agences avec des catégories d'investisseurs plus ou moins sensibles aux enjeux ESG).

Cela étant, il est encore difficile de calibrer finement ces modèles (problème de variété et d'homogénéité des données ESG, et de profondeur temporelle) et ainsi d'isoler de manière indiscutable les incidences ESG sur les marchés financiers. Des résultats plus probants seront sans doute obtenus à l'avenir (maturité du sujet ESG et donc signal plus stable et ferme, données variées et homogènes, i.e. CSRD en Europe).

En attendant, l'industrie de l'asset management met en œuvre des méthodes empiriques propriétaires instillant toujours une part d'arbitraire dans la conversion d'un score qualitatif ESG (voire d'un meta-score fondé sur une fusion de données issues de plusieurs agences de notation ESG) vers un quantum d'ajustement (du WACC, ou alors directement d'un ratio EV/Score etc.).

Au sein des entreprises elles-mêmes, les business plans présentent une importance particulière, à la fois parce qu'ils (i) peuvent permettre d'estimer les impacts quant à des facteurs explicatifs clairs (prix du CO2 en €/T, élasticité de la demande à l'empreinte carbone, impact d'un renouvellement anticipé de l'actif industriel pour verdir sa production sans attendre), (ii) peuvent permettre de mener des simulations orientées vers l'action (quel est le meilleur moment pour investir dans de l'actif long terme compte tenu de facteurs contradictoires, ie le taux de progrès technique de l'actif vs le CO2 payé dans l'intervalle et la pression du marché aval) ; selon les configurations, il existe des timings optimaux que seule la simulation permet d'appréhender : à vos simulateurs !

Le Forum de la Finance Responsable 2024 a été une journée fondatrice. Les experts, collectivités et entreprises réunis ont porté d'une même voix le rôle décisif de la finance face à l'urgence des transformations environnementales et sociales.

L'urgence climatique nécessite une action collective et coordonnée, impliquant non seulement les acteurs financiers, mais aussi les entreprises, les collectivités, les citoyens et citoyennes.

Lyon Place Financière remercie les intervenantes et intervenants pour leurs contributions, ainsi que tous les participantes et participants à ce Forum.

En regardant vers l'avenir, il est crucial de continuer à explorer des sujets tels que l'intégration des critères ESG dans toutes les entreprises, le développement de mécanismes de financement innovants pour les projets durables, la nécessité d'une régulation adaptée pour soutenir cette transition, les enjeux de coopérations territoriales et de partage de la valeur ou encore l'équilibre entre rentabilité et durabilité.

Cette première édition du Forum de la Finance Responsable à Lyon est le début d'une série d'initiatives visant à renforcer notre engagement collectif. Ensemble, nous avons le pouvoir de transformer nos défis en opportunités et de bâtir un avenir où la finance est au service de la durabilité et de la justice sociale.

Rendez-vous le 1er décembre 2025 au Musée des Confluences à Lyon pour la 2e édition. En ces temps particulièrement challengés pour la finance responsable, nous nous préparons à relever de nouveaux défis et de nouveaux enjeux, pour construire une économie plus robuste et plus durable !





Une publication réalisée par la Commission Finance Responsable de Lyon Place Financière :

Delphine ALLAROUSSE (Fondation de France Centre Est), Sylvain BRISSOT (Caisse d'Epargne Rhône Alpes), Carole BOURGET MARTIN (Harmonie Mutuelle), Caroline DESPLAT SCOTTI (Thermador Groupe), Pascale DINTROUX (Arkéa Banque), Mayeul FOURNIER (CMS Francis Lefèbvre), Karine GAUDIN (Maat Pharma), Manon JOLIVET (Origine Partners), Emeline MORRIER (Forvis Mazars), Sandrine PERNETTE (Relyens), Hakim RAHAMATALI (Banque de France)

Nous remercions particulièrement les experts et expertes ayant apporté leur témoignage.

Coordination : Jeanne Collin, Directrice des Opérations

Conception-réalisation : Pauline Jusselle, Responsable Communication



LYON PLACE FINANCIÈRE

Palais du Commerce - Place de la Bourse - 69002 LYON

Tél : 04 78 37 62 30 - lpf@lyon-finance.org - www.lyon-finance.org

  Lyon Place Financière